

Pères sur le tard

Logiques temporelles et négociations conjugales

Marc Bessin

Sociologue, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre d'étude des mouvements sociaux/École des hautes études en sciences sociales (Paris).

Hervé Levilain

Sociologue, maître de conférences à l'Université de Metz, membre de l'Équipe de recherche en anthropologie et sociologie de l'expertise (Metz) et du Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité (Paris).

À partir des premiers résultats d'une recherche menée sur la parentalité tardive, les auteurs montrent, du côté des pères, les caractéristiques sociodémographiques du phénomène et déclinent les processus biographiques qui en sont au principe. Les logiques décrites dans cet article d'ajournement et de recommencement, sous forme de refondation ou de répétition, renvoient à des dimensions temporelles et au contexte relationnel mis en jeu dans les récits. Les négociations à l'intérieur du couple pour déterminer le bon moment pour (re)faire famille illustrent les dimensions sociales de la sexuation des temporalités biographiques. Elles mettent également en avant le cadre d'une forte inégalité biologique entre les calendriers masculins et féminins de fécondité.

Le plus souvent, c'est sur le registre du folklore que l'on parle des pères ayant eu des enfants à un âge relativement avancé. On évoque alors les acteurs ou chanteurs célèbres dont la vie réputée plus dissolue les pousserait à dénier les normes d'âge en matière de filiation. Mais, au-delà de ces images, on ne dispose guère d'éléments sur les pères sur le tard. En France, les sociologues de la famille ne se sont pas beaucoup intéressés à cette question (1). Pour autant, bien que le phénomène reste statistiquement assez marginal, la « parentalité tardive » permet, à bien des égards, d'éclairer sous un jour nouveau la question de la paternité. Tel est l'objectif de cet article qui propose un premier aperçu d'une recherche sur les pratiques éducatives et l'articulation des temps sociaux à l'aune des âges limites pour avoir des enfants (2).

Un phénomène au cœur des évolutions de la famille

Deux grands principes organisent l'analyse proposée ici de la parentalité tardive. En premier lieu, celle-ci mobilise une sociologie des rapports sociaux de

sexe. En effet, dans sa dimension éducative, ce phénomène renvoie d'abord à une division du travail, des rôles et des attentes. De plus, les modalités du « faire famille » sous l'angle des parcours de vie et de l'articulation des temps sociaux sont eux-mêmes sexués, ne serait-ce qu'au travers des différences dans le déroulement des carrières professionnelles des hommes et des femmes. Mais l'étude des modalités d'entrée en parentalité ne peut éluder pour autant la question biologique. Perçues et vécues par les acteurs comme des différences de nature, les différences biologiques constituent des contraintes avec lesquelles les individus et les couples doivent composer. En relation avec les normes d'âge, déterminant l'âge limite pour avoir des enfants, ces contraintes biologiques dessinent des calendriers de fécondité différenciés (plus courts pour les femmes que pour les hommes) sans toutefois les déterminer. Elles n'en fixent en effet jamais que les bornes et ne peuvent, par exemple, expliquer ni la logique des écarts d'âge entre conjoints ni le poids des négociations conjugales autour du moment opportun pour avoir des enfants.

Cette analyse des logiques temporelles de la paternité tardive prend également en compte l'évolution récente de la problématique familiale, notamment au regard des recompositions familiales et de la taille des descendance. La maîtrise conjugale de la fécondité a aussi permis de mieux contrôler le moment de devenir père. Mais il serait toutefois erroné de penser que la paternité tardive et plus généralement la parentalité tardive contemporaine seraient la conséquence de choix programmés et de naissances souhaitées, en opposition au modèle dépassé des familles nombreuses sans maîtrise de fécondité où la tardiveté résulterait mécaniquement du nombre d'enfants et, plus encore, d'un non-choix. Dans les faits, on verra que les situations analysées dans cet article relèvent aussi – systématiquement pour les générations plus anciennes et

Cet article a été rédigé en étroite collaboration avec Arnaud Régnier-Loilier, chargé de recherche à l'INED, qui a assuré l'essentiel de l'exploration statistique de l'enquête Étude de l'histoire familiale 1999.

souvent pour les générations récentes – d’une sociologie des grossesses non prévues (3). Par ailleurs, analyser les logiques amenant à devenir pères tardifs suppose d’intégrer également la dimension conjugale. Le couple constitue assurément l’un des lieux principaux où s’opère l’articulation des temps sociaux en même temps que s’y exercent les rapports sociaux de sexe autour de la filiation. Bien que la constitution d’une filiation réponde à des facteurs structurels et des normes culturelles et sociales, elle demeure le produit d’échanges au sein du couple. Autrement dit, le fait d’avoir ou non des enfants, le moment opportun pour en avoir sont aussi le résultat de négociations conjugales (Cèbe et Philippe, 2002).

La recherche dont on présente ici quelques résultats s’appuie sur une exploitation statistique de l’enquête Étude de l’histoire familiale (EHF 99) (4) et des entretiens biographiques permettant de dégager des logiques de parentalité au travers des arguments temporels ou relationnels utilisés par les individus pour expliquer leur décalage de calendrier. Ces entretiens mettent aussi au jour le poids et la forme des négociations conjugales conduisant à une paternité tardive. Mais, au fond, on peut se demander si les entretiens ne dessinent pas des formes relativement nouvelles de paternité tardive. Dans tous les cas, l’éclairage statistique montre, sur un long terme, une évolution différenciée selon le sexe du phénomène de parentalité tardive. Elle montre ainsi combien la paternité tardive prend ainsi sens au regard de la maternité et, en particulier, de la maternité tardive.

Un relatif renouveau du phénomène

Contrairement à ce que l’on affirme communément, la parenté tardive n’est en rien un phénomène nouveau. Un premier éclairage statistique à partir des données de l’état civil a ainsi pu montrer qu’au début du XX^e siècle, 6,5 % des enfants naissaient de mères âgées de plus de 40 ans, alors qu’ils n’étaient plus que 1,1 % dans ce cas en 1980. Ils laissent aussi voir, depuis, une tendance nouvelle à l’augmentation des maternités tardives (Daguet, 1999). L’exploitation de l’enquête Étude de l’histoire familiale confirme cette évolution en affinant l’approche au regard de la paternité tardive. Elle montre que l’évolution du phénomène est différenciée et n’est pas identique pour les hommes et pour les femmes. Jusqu’en 1979, on observe ainsi une baisse des naissances tardives. Le graphique 1 montre que la diminution tendancielle, mise ici en perspective à partir de 1970, est surtout le fait des naissances liées à l’âge de la

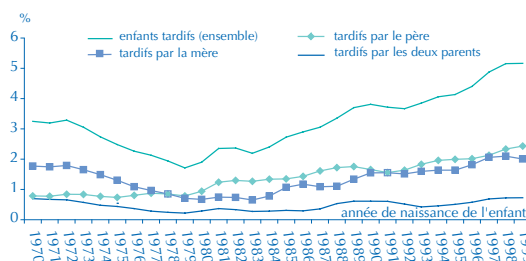
mère. Ce sont d’ailleurs les pères qui contribuent plus fortement que les mères au mouvement le plus remarquable : la hausse de la tardivité des naissances depuis 1980. C’est aussi à partir de cette date que les enfants sont plus souvent tardifs par le père que par la mère. Aujourd’hui, plus qu’hier, les hommes « profitent » plus largement de l’inégalité biologique qui leur permet de prolonger tardivement leur vie féconde.

Une paternité tardive plus ouvrière et immigrée

Le phénomène de parenté tardive est plus particulièrement présent aux deux extrémités de l’échelle sociale. Mais si cette bipolarisation est nette pour les maternités tardives, elle l’est beaucoup moins pour la paternité, au regard de la catégorie socio-professionnelle ou du diplôme ; cette différence est en grande partie due au poids très important des immigrés. Au fil des générations, les ouvriers sont de plus en plus présents parmi les pères tardifs (5). En revanche, les cadres, qui étaient plutôt nombreux pour les deux premières générations, le sont moins dans la dernière (6). À l’inverse, les mères tardives se retrouvent moins que par le passé parmi les ouvrières. Elles continuent cependant à être fortement représentées parmi les inactives, de plus en plus parmi les cadres et, dans une moindre mesure, dans les catégories intermédiaires. Il faut bien sûr renvoyer ces différences au coût différencié de l’arrivée d’un enfant pour les carrières féminine et masculine. Si les femmes salariées, cadres et professions intermédiaires, doivent articuler temps familial et professionnel en remettant à plus tard l’arrivée

Graphique 1

Proportion d’enfants tardifs « par le père », « par la mère » et « par les deux parents » selon l’année de naissance des enfants (1970-1999)



Source : INSEE, enquête Étude de l’histoire familiale, 1999.

Champ : ensemble des enfants nés dont on a pu déterminer à la fois l’âge du père et l’âge de la mère au moment de la naissance.

Lecture du graphique : 5,1 % des enfants nés en 1999 étaient « tardifs », dont 2,4 % par le père, 2 % par la mère et 0,7 % à la fois par le père et par la mère.

d'enfants, les hommes peuvent rendre perméables ces sphères en profitant d'une grande inégalité dans la division sexuée des tâches parentales : les hommes cadres semblent même gagner au niveau professionnel à avoir un nombre élevé d'enfants (7).

L'analyse de la structure par diplôme confirme cette moindre bipolarisation sociale chez les hommes que chez les femmes ayant eu un enfant tard. Les femmes non diplômées et les plus diplômées ont plus tendance à avoir un enfant après 40 ans, l'évolution montrant un poids de plus en plus important du côté des diplômées du supérieur. À l'inverse, les hommes non diplômés pèsent de plus en plus dans le phénomène, alors que les diplômés du supérieur qui étaient surreprésentés chez les pères tardifs des deux premières générations ne le sont plus dans la plus récente (graphique 2).

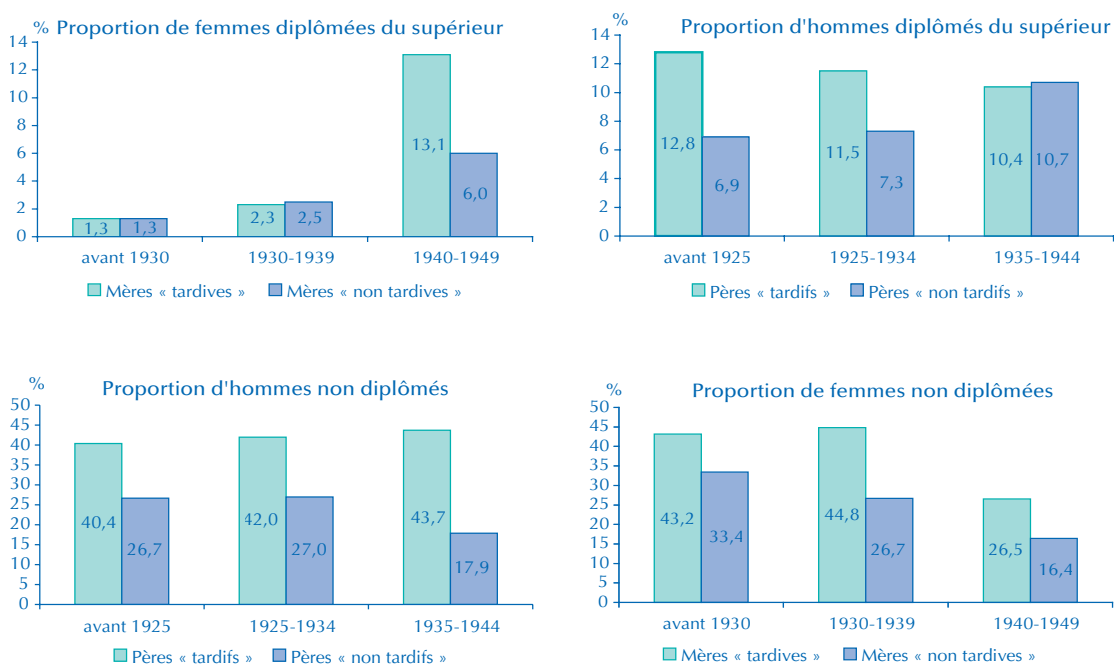
La division sexuelle du travail domestique, d'élevage et d'éducation des enfants, permet de comprendre les différences de structure entre hommes et femmes. Mais il faut aussi prendre en compte le phénomène migratoire et ses dimensions culturelles. Les immigrés prennent une part de plus en plus

importante parmi les parents tardifs, et ce indépendamment de leur augmentation (toute relative) dans la population. Le graphique 3, p. 26 montre cette surreprésentation des immigrés (8) parmi les parents tardifs, qui tend à augmenter au fil des générations, de manière encore plus évidente pour les hommes. Un seul chiffre peut ici illustrer cette particularité : 43,5 % des pères tardifs nés entre 1935 et 1944 sont immigrés.

Les immigrés d'origine maghrébine et plus particulièrement d'Algérie (9) ont la plus forte propension à avoir des enfants tardivement. Parmi les différents facteurs d'explication, on ne peut évidemment pas éluder les dimensions culturelles dans les stratégies matrimoniales des immigrés. Elles inscrivent l'écart d'âge important entre conjoints au profit du mari au registre de la tradition dans nombre de pays d'émigration (10). Pour Michel Bozon (1990), les écarts élevés prévalant dans tout le monde arabe sont une manifestation de l'autorité absolue de l'homme dans la famille (11). Les nombreux remariages (divorces, polygamie, veuvages dus à des déficiences du suivi médical, particulièrement en obstétrique...) induisent également des parentés tardives.

Graphique 2

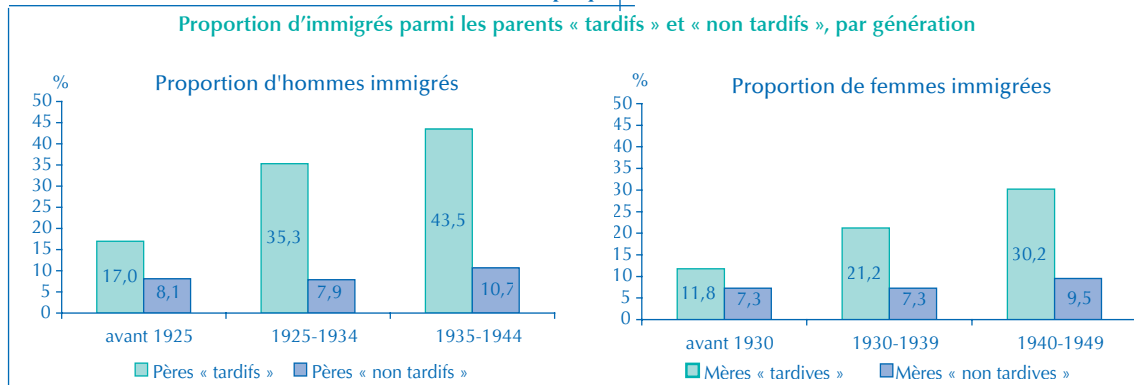
Proportion de parents non diplômés et diplômés parmi les parents « tardifs » et « non tardifs », par génération



Source : INSEE, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999.

La catégorie « diplômé du supérieur » regroupe les diplômes universitaires de 2^e et 3^e cycle, diplômes d'ingénieur d'une grande école. Lecture du graphique : hommes non diplômés : 40,4 % des pères « tardifs » nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme ; 26,7 % des pères « non tardifs » nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme.

Graphique 3



Source : INSEE, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999.

Lecture du graphique : hommes immigrés : 17,0 % des pères « tardifs » nés avant 1925 sont d'origine immigrée ; 8,1 % des pères « non tardifs » nés avant 1925 sont d'origine immigrée.

Mais les conditions sociales de l'immigration structurent elles-mêmes les calendriers familiaux : l'histoire migratoire est faite d'aléas induisant des ajournements dans les biographies qui se différencient en fonction du sexe. Pour une part non négligeable, l'exil impose aux hommes une parentalité à distance qui s'écourte pour certains au moment du regroupement familial. Cette vie à distance constitue d'ailleurs un mode de régulation des naissances, comme en atteste certains livrets de famille dont les naissances correspondent aux retours réguliers au pays pendant les vacances. C'est ce qu'explique cette femme sicilienne, arrivée en France pour rejoindre son mari, alors qu'elle avait déjà eu sept enfants, lorsqu'elle évoque les réticences de son mari à ce regroupement : « Il m'a dit "écoute, si je te fais venir ici, tu vas avoir encore des enfants". J'ai dit "non, moi je veux venir, pour être avec toi" ». Ils ont finalement eu onze enfants, dont les derniers très tard. Cette particularité des immigrés en matière de fécondité constitue une caractéristique plus fondamentale des pères tardifs qui ont des familles plus nombreuses dans le cadre de familles recomposées.

Des familles nombreuses et recomposées

Traditionnellement, et « mathématiquement », les enfants tardifs proviennent de familles nombreuses. Or, on assiste à une diminution tendancielle du nombre moyen d'enfants chez les parents non tardifs, qui se retrouve dans une moindre mesure chez les mères tardives, mais qui ne touche guère les pères tardifs (tableau 1).

Ainsi, si la parentalité tardive demeure un phénomène de familles nombreuses, on le doit surtout aux hommes parce qu'ils ont leurs enfants plus fréquemment

dans le cadre de plusieurs unions. De manière générale, les parents tardifs ont plus souvent connu plusieurs unions (12) que les non-tardifs (11,7 % contre 5 %) et les pères tardifs plus encore que les mères tardives (15,2 % contre 10,2 %) ; cette tendance augmente au fil des générations (tableau 2). La parentalité tardive est ainsi devenue un phénomène de recombinaison familiale et tient en particulier pour les hommes à des remariages et re-unions féconds plus souvent que pour les femmes.

De forts écarts d'âge et des entrées tardives dans la vie de couple

L'observation statistique de quelques indicateurs temporels (tableau 3) montre les nombreux principes de différenciation des calendriers conjugaux et familiaux et leur plus forte différenciation sexuée chez les parents tardifs. En moyenne, en regard des non-tardifs, les pères tardifs (13) sont près de dix ans plus âgés que leur conjointe et cet écart tend à s'accroître au fil des générations (onze ans pour la dernière génération). À l'inverse, les mères tardives semblent compenser leur âge en réduisant l'écart avec leur conjoint : il est de 1,5 an en leur défaveur contre 2,8 ans pour les mères non tardives (14).

Le calendrier d'entrée dans la vie de couple diffère également chez les parents tardifs et les non-tardifs, et selon le sexe. Les parents tardifs semblent d'abord avoir reporté leur entrée dans la vie de couple (15). Cette tendance s'accroît au fil des générations, la différence entre parents tardifs et parents non tardifs atteignant 7,5 ans pour les pères nés entre 1935 et 1944, et 3,2 ans pour les mères nées entre 1940 et 1949. On peut donc parler, pour les parents tardifs (les pères comme les mères), d'un ajournement de l'entrée dans une vie

Tableau 1

Nombre moyen d'enfants des parents tardifs et des parents non tardifs, par génération

Nombre moyen d'enfants	Génération	Parents tardifs	Parents non tardifs
Hommes	Nées avant 1925	4,9	2,7
	1925-1933	4,6	2,8
	1935-1944	4,8	2,5
Femmes	Nées avant 1930	5,1	2,7
	1930-1939	4,9	2,8
	1940-1949	4,0	2,4

Source : INSEE, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999.

Champ : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture du tableau : les hommes nés avant 1925 et ayant eu au moins un enfant à l'âge de 45 ans ou après ont en moyenne 4,9 enfants alors que ceux n'ayant plus eu d'enfant à 45 ans ou après n'en ont eu que 2,7, en moyenne.

Tableau 2

Proportions de parents ayant connu différentes unions et de parents dont les enfants sont issus de différentes unions (en %)

Le répondant est.	Génération	Parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple		Parents de deux enfants dont les enfants sont issus de différentes unions	
		Parents non tardifs	Parents tardifs	Parents non tardifs	Parents tardifs
... une femme	Nées avant 1930	9,7	11,9	6,1	7,4
	1930-1939	8,9	12,8	4,4	9,9
	1940-1949	12,7	21,8	6,0	15,9
... un homme	Nées avant 1925	9,6	17,4	4,3	6,8
	1925-1934	8,5	25,7	4,0	9,5
	1935-1944	11,2	41,2	4,4	19,4

Source : INSEE, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999.

Champ : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant (pour le calcul des proportions de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple) et hommes et femmes ayant eu au moins deux enfants (pour le calcul des proportions de parents dont les enfants sont issus de différentes unions).

Lecture du tableau : 9,7 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins un enfant ont déclaré plusieurs unions alors que c'est le cas de 11,9 % des mères tardives de la même génération. 6,1 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins deux enfants ont eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions alors que c'est le cas de 7,4 % des mères tardives nées avant 1930.

de couple, croissant au fil des générations étudiées, alors que les non-tardifs tendent à vivre plus jeunes en couple. Par ailleurs, les parents tardifs mettent plus de temps à avoir leur premier enfant. Les pères notamment vivent plus longtemps en couple sans enfant : 3,1 ans pour les pères tardifs, 2,7 ans pour les mères tardives, contre 2 ans pour les parents non tardifs.

Cette caractéristique des parents tardifs s'accroît au fil des générations même si, aujourd'hui, les mères tardives prolongent plus volontiers leur vie de couple sans enfant (16). La logique d'ajournement de l'entrée dans la vie de couple se complè-

te, au-delà, d'un ajournement du « fonder famille ». En moyenne, les parents tardifs ne rattrapent pas leur « retard » et mettent plus de temps à avoir leur premier enfant. Il faut toutefois prendre en compte, d'une part, que l'analyse statistique dégage les grandes tendances et minore les écarts et, d'autre part, que l'on peut observer des logiques de rattrapage à l'œuvre dans la programmation de la deuxième naissance plus que dans la première (en toute hypothèse, comme s'il y avait une période incompressible de stabilisation et « d'essai » des premières unions pour les hommes comme pour les femmes) (17).

L'enquête statistique confirme ainsi la pluralité des calendriers conjugaux et familiaux dont la variation peut tenir à des différences sexuées et à une transformation historique (observable au travers de différences entre générations). Elle rend très visible la version populaire du phénomène, notamment pour la population immigrée, dont les descendance sont nombreuses. Leur paternité tardive donne lieu à des récits moins réflexifs, aux logiques temporelles assez linéaires et l'analyse de leurs modalités d'accès à la parenté tardive est dès lors plus vite épuisée. Bien qu'elle ne permette pas de décrire les paternités tardives issues de recombinaison familiale, l'enquête montre également que les pères sur le tard qui n'ont connu qu'une seule union l'ont constituée à un âge relativement avancé, avec des femmes beaucoup plus jeunes qu'eux, pour connaître une plus longue vie commune sans enfant (18).

Tableau 3

Écart d'âge entre parents, âge moyen à la naissance du premier enfant et âge moyen lors de la mise en couple

Répondants	Entre les deux parents de l'enfant	Âge moyen d'ego lorsqu'il s'est mis en couple	Âge moyen d'ego à la naissance du premier enfant
Parents « tardifs »			
Hommes	9,8 ans	31,8 ans	34,9 ans
Femmes	1,6 an	25,1 ans	27,8 ans
Parents « non tardifs »			
Hommes	2,8 ans	25,3 ans	27,3 ans
Femmes	2,8 ans	22,4 ans	24,4 ans

Source : INSEE, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999.

Champ : hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant et n'ayant déclaré qu'une seule vie de couple. Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.

Lecture du tableau : en moyenne, les hommes n'ayant connu qu'une seule union et ayant eu au moins un enfant tardif étaient de 9,6 ans plus âgés que leur conjointe. Lors de la naissance de leur premier enfant, ils avaient en moyenne 34,8 ans et s'étaient mis en couple en moyenne à 31,7 ans.

Méthodologie de l'enquête

La recherche s'appuie sur son versant qualitatif, sur des entretiens biographiques (en face à face, d'une durée moyenne de deux heures) menés auprès de parents (n = 44, dont 18 pères) ayant eu des enfants après les âges de 40 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes, tant dans le cadre d'une filiation biologique que d'une adoption, qu'il s'agisse d'un premier enfant ou des derniers enfants de fratries, qu'elles soient ou non issues de familles recomposées. Au travers du récit biographique, il s'agissait de cerner l'encadrement normatif, l'agencement sexué des calendriers professionnels et familiaux, et les pratiques familiales d'éducation, d'entraide et de transmission. Cette approche qualitative a été complétée par une exploration statistique de la « parenté tardive », à partir de l'exploitation secondaire de l'enquête Étude de l'histoire familiale 1999 réalisée conjointement au recensement de la population.

Par ailleurs, cette recherche se proposant d'observer comment les personnes caractérisent leurs calendriers familiaux, il ne nous appartenait pas d'en définir les âges limites. L'étude statistique, notamment, mais également la délimitation de la population de l'enquête qualitative imposaient de fixer des bornes d'âge à partir desquelles on pouvait considérer qu'un parent devenait « tardif » à la fois pour la maternité et pour la paternité ; on a donc repris les définitions sociales normatives des âges limites pour faire famille. Pour contrôler l'arbitraire de cette opération et tenir compte des représentations normatives du « bon âge » pour « faire famille », on s'est appuyé sur les résultats de l'enquête permanente sur les Conditions de vie des ménages d'octobre 1998 (INSEE-INED), et plus particulièrement sur sa partie « intentions de fécondité ». Dans cette enquête, on

demandait aux personnes interrogées de se prononcer sur l'âge à partir duquel il était souhaitable qu'une femme ou qu'un homme n'ait plus d'enfant (la question était la suivante : « À votre avis, à partir de quel âge est-il souhaitable qu'une femme/qu'un homme n'ait plus d'enfant ? ») (1). Les âges moyens obtenus sont d'un peu moins de 41 ans pour les femmes et de 45 ans environ pour les hommes. Nous avons donc fixé nos propres seuils à 40 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes.

Par ailleurs, comme dans toute analyse où les effets de période et de génération influencent les effets d'âge, on a dû procéder à des comparaisons afin de cerner l'évolution dans le temps des logiques à l'œuvre dans ces décalages de calendriers familiaux. Ceci a conduit à distinguer en particulier, pour l'exploitation statistique, trois générations dont les bornes ne sont pas identiques selon le sexe du répondant (2). Pour l'enquête par entretiens, on a privilégié le phénomène contemporain en interrogeant trente-six parents ayant eu leurs derniers enfants après 1980. Toutefois, huit entretiens correspondent à des situations où les naissances sont survenues avant 1976. Ils aident, en miroir, à penser et à incarner les transformations objectivées par l'approche démographique.

(1) Toulemon L. et Leridon H., 1999, *La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ?*, INSEE Première, n° 652.

(2) Pour les femmes, on a retenu les générations « nées avant 1930 », « 1930-1939 » et « 1940-1949 » et, pour les hommes, les générations « nés avant 1925 », « 1925-1934 » et « 1935-1944 ». Ce choix tente d'appréhender les générations ayant mis un terme à leur descendance finale, en prenant en compte les différences sexuées des limites physiologiques. Ces bornes sont restrictives, principalement du côté masculin, dans la mesure où les hommes peuvent avoir des enfants au-delà de 45 ans (0,17 % des pères d'au moins un enfant ont déclaré avoir eu un enfant au-delà de cet âge).

À partir de cet éclairage statistique, on peut parler, pour ces hommes, de logique d'ajournement. Mais un travail complémentaire de type qualitatif s'impose, pour permettre de mieux appréhender les logiques de ces reports de calendrier, qu'en l'état, l'enquête statistique échoue à expliquer. À la différence de l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999, les récits mettent au jour l'articulation des différentes sphères d'activité, qui détermine la tardivité ou la précocité d'une parenté. Les récits montrent également comment les variables temporelles sont soumises à une évaluation par les individus qui jaugent leur disponibilité et le temps qu'il leur reste pour ajuster leurs investissements. C'est dire aussi combien les enquêtes quantitatives et qualitatives se complètent, l'une dégageant les variations historiques et permettant d'observer le

poids des variables plus structurelles (âge et sexe), l'autre les logiques et pratiques sociales dans leurs dimensions temporelle et biographique.

Des récits traversés par les transformations de la famille

L'étude des formes d'accès à la paternité tardive doit prendre en compte les effets de période déterminant les carrières conjugales et familiales. Si les pères tardifs auprès desquels l'enquête qualitative a été réalisée sont tous des contemporains, ils ont accédé à la paternité durant différentes périodes historiques. Ils ont ainsi été différemment exposés aux transformations de la famille opérées depuis les années soixante-dix : modification des formes

d'entrée en famille (cohabitation juvénile), désinstitutionnalisation relative (union libre, divorce, séparation) et, plus généralement, montée de la famille relationnelle mais aussi diffusion de la contraception permettant le contrôle et la programmation relative des naissances.

Les formes d'accès à la parenté tardive tiennent aussi de la transformation du rapport au travail, celui-ci perdant quelque peu de sa centralité, de manière positive puisque d'autres valeurs et investissements sont venues le concurrencer (par exemple, la réalisation de soi par le voyage ou la reprise d'études) et, de manière négative, en raison de la crise dont beaucoup des hommes enquêtés éprouveront les effets, directement sous forme de période de chômage ou, plus indirectement, par le brouillage des carrières et la modification du rapport à l'avenir. La crise peut aussi conduire à réviser ses investissements professionnels, à la hausse pour compenser les difficultés de l'entreprise ou à la baisse parce que les vagues successives de préretraites et de licenciements accélèrent son propre vieillissement.

Ces transformations de l'institution familiale et du travail ont eu des effets sur les carrières conjugales et familiales des individus en fonction de leur origine sociale et de leur âge (19). Dans les récits, ces effets de période prennent la forme d'aléas dans les carrières professionnelles, de ruptures ou rencontres au bon moment, constitutives de bifurcations. Mais ils ne pèsent pas seulement sur le déroulement objectif des carrières conjugales et familiales ou professionnelles ; ils organisent aussi le rapport au soi et la manière dont on peut raconter comment on est devenu père tardif, les raisons pour lesquelles on a fait famille tardivement, et les manières de vivre sa paternité.

Analyser les manières de dire sa vie

De ce point de vue, l'analyse doit intégrer et prendre en compte la spécificité des entretiens biographiques, qui met en œuvre un rapport réflexif au soi amenant les individus à raconter leur propre vérité. Ils ne proposent donc pas tant un exposé objectif de faits qu'un point de vue subjectif sur des faits objectifs tout d'abord parce que la réflexivité inhérente à la situation n'exclut pas que l'entretien mette également en jeu des logiques narratives, des stratégies de présentation de soi dans un cadre où tout ne peut être dit à l'interviewer comme à soi-même. Mais les manières dont on peut se raconter, les registres « argumentatifs » disponibles sont eux-mêmes socialement déterminés (Pollak, 1990) et en

nombre relativement fini. La capacité à se saisir d'une offre de parole, à se dire et à dire que l'on a quelque chose à dire est socialement distribuée, de même que la façon de se raconter. De ce point de vue, le rapport au soi qui structure certains entretiens n'est pas séparable de la diffusion du modèle de la famille relationnelle et d'une nouvelle norme des relations familiales, caractéristique des classes moyennes. Ainsi les pères tardifs mis en évidence statistiquement (ouvriers, immigrés, peu diplômés, familles nombreuses...) apparaissent-ils finalement beaucoup plus silencieux quand on mobilise les entretiens.

De manière plus générale, les récits des formes d'entrée dans la paternité s'organisent selon deux dimensions. Ils engagent tout d'abord des conceptualisations différentes du temps (Bessin, 1997). Les uns décrivent ainsi leur trajectoire dans les termes d'un emploi du temps subi et extérieur où ils se retrouvent ballottés par les événements et les contraintes. Les autres, au contraire, parlent d'un temps issu de leurs pratiques et décrivent leur parcours comme autant de carrières contrôlées et menées en gérant leurs investissements, se constituant ainsi comme acteurs de leur propre vie. Mais la logique même de l'entretien amène les interviewés à expliquer ou justifier leur « retard » soit en procédant à une évaluation de la situation en fonction de variables temporelles (« *j'avais encore le temps* », « *je commençais à être âgé* ») soit encore en produisant un jugement sur le contexte relationnel du moment, sur la qualité du couple ou, plus abstraitement, le type de relation (« *ce n'était pas la bonne personne* », « *je ne me voyais pas faire d'enfants avec elle* »...) sans que l'on puisse décider d'y voir la réalité du moment ou, au contraire, une reconstruction *a posteriori* ou une justification locale liée à la situation d'entretien. Cette opposition reste toutefois analytique puisque, dans certaines configurations, les registres temporels et relationnels sont successivement mobilisés.

Les logiques de l'ajournement masculin

La paternité tardive peut résulter d'une installation conjugale différée, soit par un report des enfants (union « non féconde »), soit encore par un ajournement conjugal « involontaire » chez des hommes restés longtemps célibataires. À leur sujet, on ne peut se satisfaire d'une explication qui renverrait leur situation à du contingent ou du hasard. Il faut, au contraire, resituer l'absence de rencontres, les dispositions ou même le « caractère » dans une configuration sociale qui permet de mettre au jour une logique d'ajournement involontaire et parfois

mal vécue. Pour certains hommes, cet ajournement conjugal tient à leur investissement important et exclusif dans le travail.

L'investissement exclusif de certains hommes dans le travail

On trouve un bon exemple d'ajournement pour cause professionnelle chez Jules, né dans les années trente, ingénieur dont le travail constitue l'essentiel de son univers ; il y dédie beaucoup de temps (quarante-huit heures par semaine avec des gardes le week-end) en étant complètement pris en charge par le modèle paternaliste de l'entreprise (logé avec du personnel de maison). Sa vie sociale est très réduite et les possibilités de rencontre féminine d'autant plus faibles qu'il s'interdit de « mélanger les genres ». Tant qu'il est jeune, cette situation ne lui pèse pas, elle semble même, subjectivement, lui permettre d'arriver à un point d'équilibre. À partir de 1974, avec la multiplication des plans sociaux et les départs de ses collègues du même âge, il sent poindre son propre vieillissement. Au fil de ses changements de postes, il perd ses illusions professionnelles.

De manière significative, il rencontre alors une femme âgée de 35 ans (il en a lui-même 44) avec laquelle il se marie deux ans plus tard. Son épouse a une autre conception du travail, ce qui contribuera aussi à légitimer son désinvestissement professionnel et son recentrage sur la sphère privée. Elle va aussi l'amener à avoir des enfants alors qu'il n'avait pas d'idée particulière sur la question. S'estimant elle-même déjà un peu âgée, dans une logique d'urgence puis de rattrapage, un premier enfant va rapidement naître, puis un second (20). Jules quitte son emploi à 57 ans dans le cadre d'un plan de préretraite.

« Faire famille » sans quitter et trahir sa famille

En milieu paysan, le travail est imbriqué dans l'économie familiale (Barthez, 2003). Rester célibataire expose alors directement la famille d'origine au risque de non-succession, de même que « faire famille » sans reprendre l'exploitation revient à jouer contre sa famille d'origine. Les calendriers familiaux répondent donc à cette double injonction. La montée du salariat qui, à partir des années soixante, a engendré une crise de la reproduction des familles petites paysannes (Bourdieu, 2002 ; Champagne, 2002) n'a pourtant pas modifié cet encastrement (Polanyi, 1943) et on peut voir des hommes célibataires cumuler une activité salariée et domestique. Les transformations dans l'une ou dans l'autre de ces sphères sont ainsi

les ressorts d'une paternité tardive qui peut prendre les traits plus improbables de l'histoire de Roland, vieil ouvrier breton, et de Véronica, jeune routarde hollandaise.

Né en 1939, Roland est le cadet d'une famille de quatre garçons. Jusqu'en 1967, il aide ses parents, exploitants agricoles (« *je suis resté le plus longtemps à les aider, comme j'étais célibataire* »). Mais, en 1967, alors que toute la famille s'attend à ce qu'il « reprenne », il devient conducteur d'engin. À la retraite de son père, dans le partage des biens, il hérite de la maison familiale qu'il habite avec ses parents et, par conséquent, de leur prise en charge au titre de cadet et comme célibataire, mais peut-être aussi comme héritier ayant refusé la succession. Durant plus de quinze ans, après le décès de la mère, son père reste assez autonome pour que Roland accorde à son travail une très grande place, en temps passé, comme principe de dignité et comme facteur de sociabilité. Malgré l'aide de la belle-sœur, son père vieillissant représente une charge de plus en plus importante, en particulier la nuit. À 58 ans, fatigué, Roland prend sa préretraite pour s'occuper pleinement de son père qui décédera finalement un an plus tard.

Se retrouver seul « *fait un trou* » mais Roland se sent plus libre et entreprend des travaux dans la maison. Une nouvelle disponibilité lui permet de ne pas rater une opportunité qui se présente à proximité. En effet, quelques mois plus tard, il a une liaison inattendue et clandestine avec une hollandaise d'une trentaine d'année, qui a posé son sac à dos pour s'installer en Bretagne, à deux champs de chez lui. Rien ne laissait penser que le célibataire endurci, qu'il était depuis si longtemps aux yeux de tous, puisse renverser son destin, de surcroît avec quelqu'un de beaucoup plus jeune. Il se sent dès lors contraint de vivre un temps cette relation en secret, jusqu'au moment où la jeune femme tombe enceinte : il doit alors assumer publiquement ce grand tournant biographique. Il a 61 ans. Un second enfant naît un an plus tard.

Une forme de prolongation de la jeunesse

On peut parler pour Jules et Roland d'un ajournement conjugal, la paternité tardive résultant de la prolongation de l'état de célibataire. Mais, comme l'enquête statistique le montre, le retard à « faire famille » est aussi constitutif d'un prolongement de la vie de couple sans enfant. Pour de nombreux hommes, cet ajournement familial renvoie à l'ensemble des transformations affectant la société française autour de 1968. Le moment de leur jeunesse correspond au moment de prolongation

de la jeunesse érigée en modèle, ce qui conduit à l'augmentation des effectifs étudiants et prend la forme d'une transformation du rapport au travail. Une logique moratoire organise ces (dés)investissements dans le travail et dans la famille en différant les engagements définitifs. De manière tout à fait caractéristique, certains enquêtés se sont ainsi employés à prolonger leur jeunesse, les uns en reprenant des études alors qu'ils commençaient à travailler et s'étaient installés, les autres en investissant les voyages, la vie d'artiste ou le militantisme et en délaissant le travail dans un rapport purement instrumental ou, pour les derniers, en multipliant les conquêtes féminines.

Né en 1951, de parents petits agriculteurs montés à Paris, Boris intègre la RATP comme son père et son oncle. Décalé par rapport à la culture ouvrière dont il dit ne supporter ni l'alcoolisme ni le discours syndical, il désinvestit son travail qu'il trouve sans intérêt, sauf celui de lui permettre les nombreux voyages qu'il entreprend très régulièrement. Il effectue notamment avec son amie d'alors et le fils de celle-ci un tour du monde d'un an. Les rapports avec l'enfant sont très tendus, alors que cette liaison – qu'il qualifie maintenant « d'étrange » – s'installe dans l'intermittence, dans des appartements en duplex où chacun conserve finalement un étage. Sans véritable partage de vie commune, ils sont libres de ramener de nouveaux partenaires tout en étant jaloux, et se sentent finalement beaucoup mieux ensemble à distance (notamment quand il part à l'étranger) que dans la proximité. Quand sa compagne finit par lui parler de son désir d'enfant, Boris esquive. Dans l'entretien, il explique son refus en évoquant l'expérience malheureuse avec le fils et la fluctuation de la relation dont il n'est pas très sûr. Alors qu'il « l'adorait », faute de cette cristallisation, ils finissent petit à petit par rompre.

La paternité tardive résulte chez Boris d'une conjonction entre différents changements immobiliers, professionnels et affectifs. Peu de temps après la séparation, qui n'est concrétisée que par un déménagement, il rencontre Anita (il a alors 45 ans et elle 35) avec qui il s'installe très vite, avec la condition (« *condition entre guillemets* » souligne Boris) d'avoir un enfant. Elle le pousse « à se faire à l'idée » de devenir père, tout comme elle l'incite à accepter un changement d'emploi à la RATP. Dans cette bifurcation biographique, Boris se convertit à la paternité en prenant un temps partiel pour s'occuper des deux enfants qu'il a finalement eus à 49 ans et 51 ans, bien qu'il trouve du plaisir dans son nouveau travail et s'y investisse au point de différer ses futurs voyages pour sa retraite assez proche.

« Vivre sa vie de couple » ou « faire famille »

L'ampleur et la nature des investissements des individus influencent la sociabilité professionnelle, amicale ou familiale et s'insèrent ainsi dans un contexte relationnel qui peut amener à s'écarter temporairement du « faire famille ». Mais la dimension relationnelle apparaît plus prégnante et prend une forme spécifique à l'intérieur du couple. C'est là où les récits de certains hommes interviewés incarnent la période des années soixante-dix lorsque à l'âge de 20 ans ou 30 ans il leur apparaît évident que le « faire famille » se distingue de la logique du couple ou de l'union (21) et que l'on peut être bien avec quelqu'un sans vouloir d'enfants ensemble. La dimension relationnelle apparaît ainsi constitutive d'un ajournement familial qui amène à différer la venue d'enfants avec la même personne ou, ce qui ne peut être dit que rétrospectivement, avec un autre partenaire. La spécificité rétrospective des matériaux biographiques permet de cerner cette dimension relationnelle, les individus étant placés en situation réflexive pour décrire leur parcours et expliquer leur choix. C'est ainsi que, puisant dans leur subjectivité, ils produisent en situation des évaluations, des jugements actuels sur leurs jugements de l'époque, sur leur partenaire et conjoint et sur la qualité de la relation, selon différents critères (passion, famille, compassion, etc.) (22).

L'entretien réalisé avec Didier montre ainsi, de manière exemplaire, le poids des effets de période (ici celle des années soixante-dix) sur la trajectoire et, en particulier, l'importance que prend alors le contexte relationnel. Didier est né en 1948 dans une famille petite-bourgeoise de province, précise-t-il lui-même en expliquant sa trajectoire (choix des études, investissement familial, etc.) comme une réaction à son père et à ce milieu. Après son baccalauréat en 1968, il « monte » à Paris pour suivre une amie, de dix ans plus âgée que lui et avec laquelle il se marie trois ans plus tard. Cette relation contribue à la rupture avec la famille. Il fait sa coopération, ouvre un cabinet de recrutement et voyage. Selon lui, c'est par choix idéologique, contre sa famille, qu'il ne veut pas faire d'enfant. Pas forcément fidèle, il n'envisage cependant jamais de remettre en cause le confort de son couple. Il reprend des études tout en travaillant dans la formation continue.

Alors qu'un processus de rupture est en cours, la femme de Didier est atteinte d'un cancer : il l'accompagne par devoir et compassion. L'épreuve les rapproche bien qu'il continue (un peu moins toutefois) à sortir. Il vit la mort de sa femme, quatre

années plus tard, comme une souffrance, mais aussi comme un soulagement. Il reprend un nouveau cursus universitaire, « *explose* » dit-il dans ses expériences de vie, mais décide assez vite de se poser. Il reprend contact avec une femme dont il était tombé amoureux et une histoire s'installe. Ils se marient rapidement en 1992, elle a 34 ans et lui 44 ans, en adhérant alors à l'idée de faire famille. Un premier enfant arrive en 1993, puis un second en 1996. Dans l'entretien, il explique que ce ravissement était aussi lié à la personne, n'assumant pas forcément un écart d'âge anormal mais sans doute également la muette réprobation familiale.

Les logiques de recommencement

On peut parler d'ajournement pour les hommes devenus pères tardifs avec leur premier enfant. Pour les autres, ceux qui ont déjà connu la paternité plus jeunes, avoir de nouveau un enfant sur le tard renvoie à d'autres logiques : on parlera plus précisément de logiques de recommencement qui englobent à la fois les configurations de reconstitution familiale (logiques de refondation) et celles où, dans une même union, un ou plusieurs enfants (parfois nombreux) ont précédé une naissance tardive (logiques de répétition).

Logique de refondation : « Re-faire famille »

Pour les hommes ayant connu une reconstitution familiale, après avoir eu des enfants dans une précédente union, les premières expériences pèsent fortement sur les circonstances d'accès à une nouvelle paternité. Sur le plan temporel, cette situation les amène « mécaniquement » plus âgés dans leur nouveau couple qui présente le plus souvent, dès lors, une différence d'âge importante à leur bénéfice. Ils y arrivent pour certains dans une conjoncture professionnelle où les enjeux sont plutôt derrière eux (soit parce qu'ils sont à la retraite, soit encore parce qu'ils n'ont plus d'avenir professionnel), et où se pose la question de la redéfinition et du rééquilibrage des investissements ou de la nécessité éventuelle d'en trouver de nouveaux.

Sur le plan relationnel, l'entrée dans la paternité tardive de ces hommes met également en jeu leurs précédentes expériences, parfois lourdes et douloureuses en cas de divorce difficile. L'aménagement de la séparation, notamment en terme de garde, influe sur la nature des relations entretenues avec les enfants des précédentes unions. En ce sens, le fait qu'ils soient confiés quasiment systématiquement à la mère participe largement à la différenciation sociale et sexuée des modes d'exercice de la

parentalité tardive. Mais le contexte relationnel, notamment avec les premiers enfants, ne peut se réduire à ce constat (23). Il prend la forme d'une sorte de leçon qu'en tirent ces pères pour s'interdire ou, au contraire, s'autoriser une nouvelle paternité (24). C'est en tout cas un des arguments mobilisés dans les négociations par eux-mêmes ou leur conjointe. Et ceux-ci n'augurent rien de la manière dont ces hommes s'investissent finalement dans leur paternité.

Robert, photographe autodidacte né en 1929, s'est marié en 1957 et a eu trois enfants rapidement, dans un modèle familial assez classique. Après plusieurs années de tension, le divorce est prononcé en 1971. Dès 1976, il ne voit plus ses enfants, mais la rupture est pour lui définitivement consommée, en 1983, quand ils ne réagissent pas à un accident de leur grand-père. Entre-temps, en 1974, Robert a rencontré sa nouvelle femme, de vingt ans sa cadette mais, jusqu'en 1980, il n'avait aucunement envie d'enfants. « *Ça se comprend ! J'étais quand même assez refroidi* ». Avec le temps, il se rend compte que sa position n'est pas tenable pour sa femme. À 51 ans, il a un premier enfant, suivi d'un second dix ans plus tard. « *C'est moi qui ai voulu le second. Le premier, c'est ma femme... Elle ne me l'a pas fait dans le dos mais, j'ai senti... c'est normal pour une jeune femme, la maternité, c'est quelque chose qui est tellement naturel. Au bout d'un certain temps de vie commune, sur le plan des relations dans son travail, de sa famille aussi, moi, je me suis laissé faire. Réticent au début et content quand il est arrivé, parce que le temps a passé vis-à-vis de mes premiers enfants* ». Même s'il a revu ceux-ci, il hésite sur les intentions qui les ont amenés à reprendre contact avec lui, et préfère garder ses distances comme s'il se réservait pour ses derniers enfants, pour l'éducation desquels il a beaucoup plus fait.

À l'inverse, dans les cas de séparation consensuelle, les récits mobilisent peu le registre relationnel, si ce n'est pour conforter le père dans la logique de refondation d'une nouvelle famille. Mohamed habite avec sa nouvelle femme dans le même immeuble que ses enfants et sa première épouse. Il se plaît à parler des relations et de la façon dont ses premiers fils se sont occupés des filles du second mariage.

Logiques de répétition

Les situations où les pères ont eu avec la même mère plusieurs enfants dont au moins un tardif présentent d'une certaine façon un même principe de continuité. Les logiques de répétition qui les caractérisent s'inscrivent dans un ordre de succession

où le contexte relationnel pèse peu si on le restreint à la dimension du couple. Il s'agit d'une répétition dans la mesure où c'est davantage la variable temporelle, traduite ici par la norme d'âge, qui pèse dans l'évaluation, mais est pondérée par le jugement sur le nombre idéal d'enfants et les capacités à le traduire en réalité par la contraception. Dans cette logique, la limite de l'âge constitue un horizon qui n'a pas été pris en compte parce qu'on le croyait dépassé par la femme ou parce qu'elle concerne des hommes qui se sont traditionnellement dégagés des contraintes de la maîtrise de la fécondité. La répétition engendre implicitement des récits moins réflexifs, à la fois parce qu'ils sont emprunts d'un allant de soi naturalisant où la venue des enfants ne fait pas question, même si leur nombre peut poser problème, mais aussi parce qu'ils sont produits par des pères qui socialement sont moins amenés à se raconter.

Enfin, dans certaines configurations, la distinction entre logique de refondation et logique de répétition peut se brouiller, comme dans le cas de la polygamie. Si, à première vue, on a bien un nouveau contexte relationnel, il s'inscrit – pour le mari – dans une totale continuité où la seconde épouse n'efface pas la première (25). L'anthropologue parlerait de la prolongation d'une même lignée, en tout cas d'une même maisonnée.

Les enfants du ravissement

Les logiques d'ajournement ou de recommencement ne résultent pas des seules propriétés sociales et de la trajectoire des individus, mais sont également le produit de la confrontation dans le couple de deux parcours différents les amenant à négocier l'entrée en parentalité et éventuellement son moment opportun. Ces négociations conjugales constituent en ce sens une gestion conjugale d'une inégalité biologique. Dans ces négociations qui mettent à l'épreuve le couple, la dimension relationnelle est fréquemment provoquée par les femmes et, mise en jeu (« *si tu tiens à moi* »), elle devient une ressource permettant que l'urgence des femmes face à la quarantaine fasse le poids face à la plus grande prudence des hommes.

La diffusion de la contraception et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans les années soixante-dix ont marqué un tournant fondamental de l'histoire familiale. « *Un enfant si je veux, quand je veux !* » prônait alors le slogan des mouvements féministes. L'ensemble des entretiens réalisés, hommes et femmes confondus, rappelle combien les manières de devenir parents et, plus spécifiquement,

de devenir pères ont été bouleversées par cette révolution. Dans le même temps, l'apparition des diagnostics prénataux – notamment avec l'amniocentèse – a changé la perception des grossesses tardives (Valabregue et al., 1982). Dans les récits des plus âgé(e)s, notamment ceux et celles qui ont eu leur dernier enfant avant 1976, les grossesses supplémentaires non désirées sont marquées par l'inquiétude, les regrets, les pleurs et la honte. Le risque d'avoir un enfant « mongolien » – comme on disait alors –, les difficultés matérielles, la fatigue et les risques de santé liés à un enfant supplémentaire, la peur de ne pas pouvoir assurer son éducation jusqu'à l'âge adulte, voire même le risque de discrédit, perturbaient fortement ces futurs pères et mères tardifs. L'enfant « ravisé », le « redo », le « tardillon » : autant d'expressions qui signifiaient à la fois l'incapacité des parents à se contenir, à maîtriser leur progéniture, mais aussi les peurs qui ont entouré l'arrivée et, dès lors, le trop-plein d'amour pour celui ou celle que l'on n'attendait plus et qui devenait l'enfant choyé par toute la famille, le « petit dernier à ses parents ».

Cette image de l'enfant tardif, prégnante chez les plus anciens de l'échantillon, a en grande partie disparu chez la plupart des plus « jeunes » interrogés. Pour autant, il serait fortement erroné de penser que, chez eux, une logique de programmation de la dernière naissance soit toujours à l'œuvre. Et quand bien même, faut-il alors essayer de comprendre le processus de négociation conjugale qui aboutit à cette volonté. Le poids de l'inégalité biologique entre hommes et femmes dans les modes sexués d'engagements familiaux se fait alors sentir. Produits d'une logique d'ajournement ou d'un recommencement, certains des enfants n'étaient pas prévus. Certaines femmes pensaient ne plus pouvoir procréer en raison d'une supposée stérilité du couple ou parce qu'elles estimaient être ménopausées, parfois même diagnostiquées et suivies médicalement. De manière générale, une baisse de la vigilance contraceptive semble être au principe de nombre de ces grossesses sur le tard (26). S'ensuit dès lors l'ébranlement d'une certitude (celle de ne pas agrandir la famille) qui s'était peu à peu ancrée dans le couple, se traduisant souvent par une période de doute, en tout cas de discussion et de négociation entre conjoints, voire même de crise.

La négociation comme mise à l'épreuve des individus dans le couple

Pour une grande majorité des personnes interrogées, cette période de questionnement a abouti à la décision de garder l'enfant. Mais plusieurs interviewés

ont connu, préalablement à la naissance tardive, des grossesses « non prévues » se concluant alors – provisoirement pourrait-on dire – par une IVG ou une fausse couche. Dans ces cas, cette première et mauvaise expérience ouvre une période de négociation conjugale qui, si elle se renouvelle, semble mettre les hommes réticents à la paternité dans l'impossibilité de persévérer leur logique moratoire. La relative fréquence des avortements illustre un trait caractéristique des hommes dans la négociation conjugale autour de l'accès à la paternité tardive : ils semblent adhérer à la perspective de (re)devenir père la quarantaine bien passée seulement à reculons et sous (forte) influence de leur conjointe, cette confrontation s'avérant une mise à l'épreuve individuelle et conjugale.

L'histoire de Pablo et de Paulette peut servir ici à illustrer le propos. Né en 1929, Pablo arrive en France en 1955 en tant qu'exilé politique espagnol. Il est artiste dans l'âme. Quand il obtient ses « *papiers privilégiés* » en 1966, il quitte son travail pénible et dangereux dans l'industrie chimique pour un emploi précaire de balayeur à l'école des Beaux-Arts pour côtoyer quotidiennement la seule chose qu'il vénère : la peinture... et la vie d'artiste. Volontiers séducteur, anarchiste, « *grande gueule* », il raconte ses conquêtes, ses frasques, son histoire d'amour avec une prostituée, autant d'ingrédients participant à une logique d'ajournement. Refus de « *faire famille* » dans une version « artiste » qui l'intime de « *ne pas se fixer* » pour se consacrer à sa peinture (27). Lorsque, à 43 ans, il rencontre Paulette, 32 ans, vendeuse dans un grand magasin, il accepte de s'installer en couple d'autant plus qu'elle est stérile, selon le diagnostic d'un gynécologue. Ils vivent ainsi pendant dix ans avec cette conviction jusqu'au jour où elle tombe enceinte.

Face à cette annonce, Pablo ne sait comment réagir et laisse Paulette envisager ce qui semblait impossible, biologiquement et dans leur vie conjugale, car Pablo devait « *se sacrifier à son art* ». Mais c'est finalement une fausse couche qui interrompra cette période de grand doute. Une deuxième fausse couche viendra sceller la conversion de Pablo à l'idée d'avoir un enfant, l'expliquant comme une concession faite à sa femme qu'il a vue si heureuse dans cette perspective. Mais c'est aussi, avoue-t-il, parce qu'il vient de vivre un moment de vérité pour son couple, dépourvu d'avenir sans perspective parentale, dès lors qu'elle devient de nouveau possible : « *Ou je la quitte, ou j'ai un enfant* ». Le récit de la troisième grossesse et de l'enfant qui naît, d'un père de 54 ans et d'une mère de 43 ans, est alors à la hauteur du changement d'avis : « *j'ai participé à*

toutes les séances de préparation », « *l'accouchement a été extraordinaire* », « *tout de suite je l'ai aimée* », etc. Vingt ans plus tard, en allant habiter près de l'université, leur fille a pu se mettre un peu à distance de tout l'amour qu'ils continuent de lui exprimer chaque jour au téléphone, mais Pablo tremble toujours autant lorsqu'elle lui ramène ses résultats à chaque semestre. Une histoire d'enfant ravisé, au sens commun du terme (non prévu, tardif, choyé) mais intégrant aussi un processus de conversion sous contrainte conjugale.

La négociation en forme d'ultimatum

Dans d'autres récits, les arguments déployés par les mères dans la négociation conjugale lorsque le père « *ne se sentait pas encore prêt* » (28) sont assez semblables, comme on a pu le voir avec Boris. Dans d'autres circonstances, la négociation est plus radicale et peut même se transformer en ultimatum. Irène, qui était psychologue, raconte que son mari, psychiatre, qui a pourtant quatre ans de plus qu'elle, ressentait moins l'urgence. « *Ça commençait à me chatouiller. On discutait, il disait : "oui, on attend, je ne suis pas prêt, je ne suis pas père tant que je n'ai pas fini mon analyse". Comme c'était un truc qui durait, c'était ad vitam aeternam. Donc ça commençait à me turlupiner* ». La quarantaine arrivant, elle le presse à sa manière : elle se met en situation de rencontrer quelqu'un et rompt avec son mari. Mais il s'agit de « *faire réfléchir pépère* », comme elle dit. Irène estimant avoir obtenu assez de garanties, puisque son mari lui permet de s'engager à son tour dans une analyse (29), le couple se reforme. Elle la mène tambour battant et, deux ans plus tard, lorsqu'elle se sent prête, elle lui remet le même marché en main (« *c'est ça ou on se sépare* ») et son mari cède finalement. Les ressources relationnelles et, en particulier la relation elle-même, deviennent alors autant de ressources mobilisées dans le travail de conviction et opposées aux individus.

D'autres sont poussés dans leurs derniers retranchements en étant mis, plus ou moins involontairement (30), devant le fait accompli. C'est ainsi que certaines histoires d'amour, parfois improbables, qui ne semblent pas forcément vécues par les acteurs eux-mêmes dans une perspective durable, sont scellées par une grossesse. Dans toutes les situations de ce type rencontrées, les hommes sont restés passifs ou ont tenté de s'opposer à cette naissance, en proposant l'avortement. Leur partenaire refusant, ils se convertissent plus ou moins rapidement à la paternité. Maurice, 75 ans lorsqu'il

devenir père pour la première fois, s'investit à distance : ce n'est que deux ans après la naissance de son fils qu'il se marie et que la famille se retrouve dans le même appartement. Roland s'est, dès leur naissance, toujours occupé de ses deux fils, mais il ne les a pas encore reconnus légalement. Évidemment, on n'a pas rencontré d'hommes n'ayant pas abdiqué : Olga, qui pensait vivre une relation différente des autres avec un partenaire pour une fois pas plus jeune qu'elle, se retrouve rapidement enceinte alors qu'elle suivait un traitement pour une préménopause. Elle prend cette surprise comme une chance, et pose un ultimatum à son partenaire. Mais celui-ci rompra immédiatement et définitivement toute relation.

Ce panorama d'hommes qui se ravissent, ne semblant pas vraiment choisir leur paternité, est évidemment caricatural, trop rapidement décrit, décontextualisé alors que chaque biographie poursuit des logiques propres qu'il faudrait prendre le temps de décrire. Tout comme il faudrait présenter et situer socialement les arguments utilisés par ceux qui semblent plus adhérer à un projet d'enfant, en reprenant parfois, comme on l'a vu avec Robert, les discours naturalistes qui renvoient à leur femme comme un irréprouvable besoin d'enfanter. Mais, et ce n'est pas la moindre découverte de l'enquête, on ne peut qu'être surpris, à son terme, de la régularité, de l'importance et de la forme des négociations conjugales autour de la parentalité tardive.

La paternité tardive : un processus biographique...

Cet article se donnait pour objectif d'éclairer les processus amenant des hommes à devenir des « pères tardifs », ces processus désignant les conditions sociales tout à la fois objectives et subjectives devant être satisfaites pour devenir père et qui s'ordonnent dans le temps. Un premier éclairage statistique a permis de montrer que le phénomène de la paternité tardive avait fortement évolué depuis le début du siècle. Mais ces transformations n'apparaissent pas séparables des transformations plus générales de la problématique familiale. La montée du modèle de la famille relationnelle et le plus grand contrôle de la fécondité font désormais de la parenté le produit apparent de l'exercice d'un libre choix : on choisirait le moment opportun pour devenir parent. Dans les faits, l'accès à la paternité s'opère en fonction de différentes contraintes.

L'éclairage statistique du phénomène montre que les pères tardifs ne se recrutent pas majoritairement

dans les milieux représentatifs de ce modèle, plutôt typique des classes moyennes. Par ailleurs, de manière évidente, avoir des enfants sur le tard suppose d'avoir un partenaire ou conjoint, et la prolongation de la situation de célibat explique, pour une part, certaines configurations de paternité tardive (pour une part, seulement, puisque le fait objectif d'avoir un conjoint est une condition nécessaire mais non suffisante). Plus encore, dans une conjoncture où le modèle familial relationnel prédomine et organise les représentations de la famille idéale, elle suppose aussi, sur le plan de la relation conjugale, d'avoir un conjoint qui soit le « bon conjoint » et que les individus s'y sentent « prêts ». De ce point de vue, la psychanalyse et, plus généralement, le travail réflexif sur soi et son histoire familiale, qui peuvent s'actualiser et se donner à voir en situation d'entretien, sont des équipements de la paternité tardive ; ils permettent de se « faire à l'idée », de se penser et s'envisager *finalement* comme père à un âge avancé.

Mais ce processus ne se situe pas dans le seul rapport de soi à soi : il fait aussi l'objet de négociations à l'intérieur du couple. En un sens, la forme et la résolution de ces négociations conjugales déterminent le temps nécessaire. Ces négociations portent de manière générale sur la détermination du moment propice alors même que l'accès à la parentalité s'opère dans un cadre temporel différent pour les hommes et pour les femmes. En regard de leur carrière, au contraire des hommes, les femmes sont souvent amenées à devoir choisir ou à se poser la question en terme de choix et, plus que les hommes, en terme d'articulation entre investissements professionnels et familiaux. Mais elles s'inscrivent aussi dans le cadre plus général d'une inégalité biologique entre les calendriers de fécondité masculins et féminins, plus réduits pour les femmes (31) : elles disposent de moins de temps pour avoir des enfants. En un sens, de ce point de vue, les femmes vieillissent socialement plus vite que les hommes. On peut même avancer que cette inégalité biologique se redouble d'une inégalité sociale puisque, en raison du sens « normal » de l'écart d'âge, les hommes ont finalement davantage de possibilités pour trouver une conjointe du bon âge (32) c'est-à-dire plus jeune qu'eux.

... négocié sous contrainte temporelle

C'est sur la base de cette inégalité que s'opèrent les négociations conjugales autour du calendrier de conception en fonction des calendriers professionnels (avancement dans la carrière), conjugaux (ancienneté et état des relations), de l'écart d'âge entre conjoints et du poids des normes d'âge. De

leur issue dépend à la fois l'installation de la famille et son calendrier. De ce point de vue, ces négociations conjugales ne sont pas propres aux seules configurations de parentalité tardive. Mais elles prennent dans ce cas un poids particulier car, sous l'effet de l'avancée en âge des individus, les choix possibles se réduisent et il s'agit alors de ne pas laisser passer le bon moment s'il se présente. En ce sens, les pères tardifs sont ceux qui le sont devenus tardivement, c'est-à-dire des pères pour qui cela a pris plus de temps que les autres. La paternité tardive éclaire un processus allant ordinairement de soi.

Parler de négociations ne doit pas conduire à voir une production rationnelle et froide de décisions partagées. Elles prennent aussi souvent la forme de rapport de forces, de décisions imposées (les hommes se voyant placés devant le fait accompli) ou arrachées (les hommes devant alors choisir entre un enfant ou la rupture). En d'autres termes encore, pour paraphraser Émile Durkheim, tout n'est pas négocié et négociable dans ces négociations conjugales. Mais pour comprendre cette cristallisation des enjeux, lorsque par accident la question de conserver ou d'avoir un enfant se pose, il faut rappeler la forte inégalité des hommes et des femmes devant le temps qui passe. Le récit revient souvent dans l'enquête réalisée auprès des femmes ayant eu un enfant tardivement (mais il transparaît aussi dans le récit des pères tardifs) d'un sentiment d'urgence lorsqu'elles prennent conscience que « le

temps avait passé si vite » et elles décrivent, tout comme les pères interviewés, la plus grande prudence des hommes. D'où aussi l'impression que les femmes, dans ces évaluations et ces négociations, sont rattrapées par une dimension chronologique du temps (l'âge) alors que les hommes peuvent mobiliser un temps plus « kairologique » (le moment propice, la bonne personne) (Bessin, 1998). Ce sont alors les femmes qui entament une entreprise de conviction, où parfois les armes du chantage sont employées. Et lorsque, au contraire, certaines femmes ayant jusqu'alors considéré qu'elles avaient dépassé l'âge, qu'elles en avaient assez ou qu'elles n'en voulaient pas, cèdent finalement au désir d'enfant de leur mari, elles peuvent également mettre en avant les difficultés engendrées par la venue d'enfants sur le tard.

Pour autant, il ne faudrait pas se laisser abuser par ces descriptions d'une entrée à reculons des hommes dans la parentalité tardive. Celle-ci n'augure en effet en rien du plaisir que semblent trouver ces hommes dans leur paternité, le ravissement engendrant souvent leur ravissement. Ce serait un article complémentaire, mobilisant les récits de pratiques éducatives, qui montrerait que, pour certains, ils peuvent investir d'autant mieux leur rôle de père qu'ils ont réglé la question de leurs investissements professionnels. Ce qui, en un sens, constitue un bénéfice supplémentaire des hommes qui, par leur paternité tardive et les effets du décalage de calendriers, peuvent mieux résister au vieillissement.

(1) Sur les maternités tardives, on se reportera au travail pionnier d'Annette Langevin (Valabregue, Berger-Forestier et Langevin, 1982). Sur les paternités tardives, on peut toutefois citer le travail de Marielle Poussou sur les couples avec des écarts d'âge importants, incluant de fait une analyse de bon nombre d'hommes amenés à (re)devenir père tardivement (Poussou, 2001). Des anthropologues de la parenté ont abordé cette question au prisme des perturbations dans l'ordre symbolique de succession des générations. Pour un exemple à partir de l'ethnographie des familles recomposées, génératrices de parents sur le tard, voir Martial, 2003. En contrepoint, on évoquera également la recherche de Pascale Donati sur les personnes n'ayant finalement jamais eu d'enfants (Donati, 2000 ; Donati et Samuel, 2001).

(2) Cette recherche a été financée, pour l'exploration statistique, par le ministère de la Recherche (ACI travail) dans le cadre de l'appel à propositions « Travail et temps » et, pour la partie qualitative, par la CNAF dans le cadre de l'appel à propositions « Petite enfance ». Le volet concernant les « pratiques éducatives » n'est pas abordé dans cet article qui, faute de place, s'intéresse davantage aux calendriers de parenté qu'aux pratiques de parentalité.

(3) Il paraît moins réducteur de parler de « prévision » plutôt que de « choix » ou de « souhait » (Bajos, 2002).

(4) Pour une présentation plus détaillée de cette enquête statistique voir Bessin, Levilain et Regnier-Loillier (2004).

(5) Les ouvriers atteignent 41,8 % des tardifs de la dernière génération née entre 1935 et 1944, contre 30,2 % parmi les non-tardifs.

(6) 14,1 % des cadres parmi les tardifs nés entre 1935 et 1944, contre 16,5 % pour les non-tardifs.

(7) Chez les hommes ingénieurs, la présence d'enfants est associée à la réussite dans la carrière professionnelle (Gadéa et Marry, 2000).

(8) Par « immigrés », EHF 99 entend les personnes « nées de nationalité étrangère et à l'étranger ».

(9) Les Algériens représentent 35 % de l'ensemble des parents tardifs immigrés toutes générations confondues, alors qu'ils ne sont que 15 % de l'ensemble des parents non tardifs immigrés.

(10) Dans une enquête quantitative, Abelhafid Hammouche (1994) parle de mariages les plus « traditionnels » pour ceux dont les écarts d'âge excèdent 11 ans. Dans l'enquête, l'écart d'âge entre les deux parents de l'enfant est en moyenne de 11,3 ans pour les pères tardifs immigrés contre 8,9 ans pour les pères tardifs non immigrés, il est de 3,7 ans pour les pères non tardifs immigrés contre 2,8 ans pour les pères non tardifs et non immigrés.

(11) S'appuyant sur Philippe Farges (1986), Michel Bozon (1990) n'évoque rapidement cet aspect qu'en début d'article pour

rappeler que selon les contextes où il apparaît, l'écart d'âge revêt des sens assez différents. Mais il ne mobilise malheureusement jamais la variable migratoire dans son incontournable étude sur les différences d'âge entre conjoints.

(12) On dira qu'il y a « recomposition » si les enfants d'ego sont issus de différentes unions, décrites par ego. Pour le calcul des proportions de parents ayant eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions, on ne prend comme population que les parents d'au moins deux enfants (un parent n'ayant eu qu'un enfant ne pouvant l'avoir eu dans le cadre de différentes unions).

(13) Il s'agit en fait des pères tardifs n'ayant eu qu'une seule union, car pour calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il fallait observer les personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. L'enquête EHF 1999 ne donne, en effet, que l'âge du « dernier » conjoint lorsque les enfants sont issus de différentes unions, lequel n'est pas le père du premier enfant.

(14) Pour une analyse fouillée du sens des différences d'âge entre conjoints (Bozon, 1990).

(15) Par « vie en couple », l'enquête EHF 1999 entend « la vie commune sous le même toit pendant six mois ou davantage, avec ou sans mariage ». Lorsque l'on parle d'ajournement conjugal, on l'entend dans un sens un peu moins restrictif, laissant aux interviewés le soin de qualifier eux-mêmes leurs relations.

(16) 3,5 ans en moyenne de vie couple sans enfant pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 ; durée qui atteint quatre ans pour les mères tardives nées entre 1940 et 1949.

(17) C'est par exemple la situation de Jules dont on présente *infra* des éléments biographiques. À noter que pour certaines femmes enquêtées, d'une autre génération, le célibat prolongé est suivi d'une accélération de la programmation d'une union et d'une conception (trouver le bon conjoint pour avoir un enfant) ce qui montre la plus faible marge de manœuvre des femmes du fait de l'asymétrie des calendriers.

(18) Si on avait pu observer ceux ayant vécu une recomposition familiale, on peut faire l'hypothèse d'écarts d'âge plus importants encore. En revanche, il n'est pas sûr que le passage du couple à la famille ne s'accélère pas dans ces configurations, comme semblent en attester les situations observées dans les entretiens.

(19) En particulier, les années soixante-dix n'ont pas joué de la même manière pour les hommes déjà fortement engagés dans la vie d'adulte (sur le plan familial et professionnel) que pour les autres.

(20) L'âge pèsera encore plus fortement pour le deuxième, puisqu'elle trouvait alors que Jules était vieux, et parce qu'elle avait lu que, à partir d'un certain âge, on augmentait les risques de handicap (« à deux [vieux ou deux enfants], il faut pas aller plus loin »).

(21) En toute hypothèse, comme si le démariage amenait à repousser au moment de faire famille la question du choix du bon partenaire. On pourra noter que la sociologie de la famille après s'être centrée sur l'homogamie (au moment du mariage) pour la questionner est assez indifférente à la question des carrières conjugales et au passage à la famille, qui tend à être renvoyée à la sociologie de la jeunesse.

(22) Ce qui se dégage des entretiens ressort d'un modèle qui, dans les faits, n'est sans doute pas aussi rationnel. Autrement dit, rien n'autorise à dire que tous les individus dressent identiquement ce qui ressemble à un bilan relationnel pour en tirer ensuite une décision. Cette vision théorique et abstraite est de fait corrigée dans les entretiens par la description des négociations conjugales qui montrent le caractère construit ou négocié de la parenté mais aussi que tout peut en être dit.

(23) On pourrait par exemple évoquer la situation de Jean, qui a eu rapidement la garde de son premier fils, mais n'a pas pu l'empêcher de tomber dans la drogue et la délinquance. Il parle de cette période comme une descente aux enfers pour lui-même et son fils, et dès lors investit sa nouvelle paternité au regard de cet échec, dans une dynamique de rattrapage, sans toutefois renier son premier fils.

(24) La situation de Boris peut en ce sens également relever d'une logique de refondation dans la mesure où il mobilise largement son expérience négative de « quasi-beau-père » pour expliquer qu'il ne se sentait pas du tout près à affronter la paternité.

(25) C'est, par exemple, le cas pour Amadou, Sénégalais, qui vit depuis 32 ans en France en foyer d'immigrés. Marié une première fois en 1978 avec sa cousine de 14 ans, restée au pays, ils ont sept enfants dont cinq vivants, conçus lors de ses séjours tous les deux ans. Il se remarie en 2002 à 51 ans, dans un cadre polygame. L'enfant qui naît de cette union ne survivra que quelques mois.

(26) On touche ici la question du décalage entre efficacité théorique et efficacité pratique d'une méthode contraceptive. Pour des analyses fouillées des grossesses non prévues voir Bajos (2002).

(27) Pablo ne vivra jamais de sa peinture et restera balayeur jusqu'à sa retraite.

(28) Dans l'ensemble des entretiens, seules deux configurations présentent un père qui a dû faire pression pour convaincre la mère d'avoir un deuxième enfant. Dans l'une, l'écart d'âge en faveur de la femme est de douze ans. Dans l'autre, à 42 ans, la femme a finalement « laissé deux mois » à son mari qui, à son grand dam, ont été suffisants. Le récit de la parentalité qui s'en est suivi est très emprunt de regrets et de fatigue. Il est en cela assez peu représentatif des autres récits de parentalités tardives.

(29) Il considèrerait en effet qu'ils ne pouvaient pas suivre en même temps une psychanalyse ; or, pour elle, il s'agissait d'un préalable à une nouvelle maternité.

(30) À partir des entretiens, on ne peut décider du caractère involontaire ou subi ou calculé de certaines grossesses : entre ce qui peut être dit *a fortiori* en situation d'entretien et ce que l'on ne peut s'avouer à soi-même, les acteurs gagnent socialement, affectivement et psychologiquement à souvent rester dans le flou.

(31) Dans une perspective relativiste qui n'est pas celle développée ici, on pourrait avancer que cette inégalité est au fond moins biologique que sociale au sens où ce qui est efficace socialement (en moyenne) ce sont les représentations, normes et anticipations par les individus du temps dont ils disposent pour devenir parents. Il reste que, dans tous les cas, le poids des normes d'âge, représentations et anticipations sont fortement différenciées.

(32) De même d'ailleurs que, en raison de la mortalité différentielle, au grand âge, il est plus difficile pour une femme que pour un homme de retrouver un conjoint, les hommes étant alors plus « rares ».

Références bibliographiques

Bajos N., Ferrand M. et l'équipe Giné, 2002, *De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues*, Paris, INSERM.

Barthez A., 2003, GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel, in *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine* (sous la dir. de Weber F., Gojard S., Gramain A.), Paris, La Découverte.

Bessin M., 1997, *Les paradigmes de la synchronisation : le cas des calendriers biographiques*, *Information sur les sciences sociales/Social science information*, vol. 36, n° 1.

Bessin M., 1998, *Le Kairos dans l'analyse temporelle*, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, « Temps et contretemps. Approches sociologiques », n° 32, 2^e semestre.

Bessin M., Levilain H. et Regnier-Loilier A., 2004, *Avoir des enfants « sur le tard »*. Une exploration statistique de la « parenté tardive » à partir de l'EHF 1999, in *Résultats de l'enquête Étude de l'histoire familiale 1999*, Paris, Éditions de l'INED (à paraître).

Bourdieu P., 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil.

Bozon M., 1990, *Les écarts d'âge entre conjoints : une domination consentie*, *Population*, n° 2/3.

Cèbe D. et Philippe C., 2002, « Contraception et interruption volontaire de grossesse. Négociations et décisions au sein des couples face aux grossesses non prévues », Rapport de recherche dans le cadre de l'aide à la recherche IVG. « Accès au système de soins dans le domaine de la reproduction » INSERM IC5 1998, CRESPI, Bobigny.

Champagne P., 2002, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française*, Paris, Seuil.

Daguet F., 1999, *Maman après 40 ans*, *Données Sociales*, INSEE.

Donati P., 2000, *L'absence d'enfant. Un choix plus ou moins délibéré dans le parcours d'hommes et de femmes*, *Recherches et Prévisions*, CNAF, n° 62.

Donati P. et Samuel O., 2001, *Les temps de la procréation féminine*, *Temporalistes*, n° 43.

Farges P., 1986, *Monde arable : la citadelle domestique*, *Histoire de la Famille* (sous la dir. de Burguière A. et al.), tome 2, Paris, A. Colin.

Gadéa C. et Marry C., 2000, *Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs*, *Travail, genre et sociétés*, n° 3.

Hammouche A., 1994, *Mariages et immigration. La famille algérienne en France*, Lyon, PUL.

Martial A., 2003, *S'apparenter*, Paris, Éditions de la MSH.

Polanyi K., 1943, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, traduction française 1984.

Pollak M., 1990, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Éditions Métailié.

Poussou M., 2001, « Le vieillissement à l'épreuve des couples intergénérationnels », mémoire de DEA, Université Paris V.

Toulemon L. et Leridon H., 1999, *La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ?*, *INSEE Première*, n° 652.

Valabregue C., Berger-Forestier C. et Langevin A., 1982, *Ces maternités que l'on dit tardives*, Paris, Laffont.